



# LES THINK TANKS, OU LA FABRIQUE DE LA PROPAGANDE

17 novembre 2018, dans les rues de France, sur les ronds-points, plus de 300 000 personnes se mobilisent. C'est l'acte I du mouvement des gilets jaunes. Le début de la plus forte mobilisation populaire en France depuis 1968.

17 novembre 2018, le grand amphithéâtre de la Sorbonne, quelques dizaines de personnes sont réunies, « face à la montée du populisme, pour dépasser [leurs] divisions et défendre un projet progressiste pour l'Europe » : la Fondapol, la Fondation Jean-Jaurès, les Gracques et Terra Nova y organisent un sommet des réformistes.

Personne, ou presque, n'entendra parler de ce sympathique moment d'entre-soi. Cimentier le bloc bourgeois, rendre populiste le populaire<sup>1</sup> : la plupart des « boîtes à idées » françaises contribue au maintien de l'ordre social. Pas toutes, évidemment. Certaines s'emploient à aligner notre politique étrangère sur celle des États-Unis, d'autres servent la cause sécuritaire. Et quelques-unes sont de gauche.

Dans leur grande diversité, les *think tanks* élaboreraient « des recherches, des analyses et des conseils relatifs à des politiques publiques traitant de problèmes nationaux ou internationaux » pour, selon l'université de Pennsylvanie qui leur consacre un programme de recherche, permettre « aux décideurs et au public de prendre des décisions éclairées<sup>2</sup> ».

Mais quelles différences entre ces activités et celles de cabinets de conseil ou de lobbies<sup>3</sup>, de laboratoires ou de revues, d'administrations étatiques ou multilatérales ? L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) figure parmi les 203 centres de réflexion français recensés par cette université.

L'Observatoire des *think tanks* européens n'en labellisait, lui, que 53 en France en 2017 ; ce travail de suivi amenait surtout son directeur général à relever que, « depuis les années 2000, il y a eu autant de *think tanks* créés que pendant le siècle passé<sup>4</sup> ».

Pour analyser la nébuleuse qu'elles composent, pourquoi ne pas partir de l'importance que paraissent avoir prise ces « boîtes à idées » ? Plus de *think tanks*, et surtout plus d'attention accordée aux *think tanks* libéraux : qu'est-ce que cela signifie (I), qu'est-ce que cela implique (II) et quelles réponses cela appelle-t-il (III) ?



# I - LE BUSINESS DES IDÉES OU LES IDÉES DU BUSINESS

## A / TOUJOURS PLUS DE *THINK TANKS* LIBÉRAUX...

Certes, il y avait eu les « sociétés de pensée » des années 1930 (X-Crises...) ou le phénomène des « clubs » à la fin de la Quatrième République (le Club Jean-Moulin...) mais, depuis une trentaine d'années, différentes dynamiques ont favorisé **un essor sans précédent des *think tanks***. Son point de départ se situe peut-être en 1982, quand deux universitaires (François Furet et Pierre Rosanvallon) et deux hauts fonctionnaires proches des milieux patronaux (Roger Fauroux et Alain Minc) créent la Fondation Saint-Simon. Rassemblant des personnalités du monde de l'entreprise, de l'administration, de l'université et de la presse dans le but de les faire dialoguer « au-delà des barrières du clivage gauche/droite<sup>5</sup> », elle pourra s'enorgueillir d'avoir fait émerger des thématiques appelées à occuper une place de choix dans le répertoire des idées conservatrices et dans l'agenda des « réformateurs » libéraux.

Avec la montée en puissance des *think tanks*, les « intellectuels de gouvernement » – ces élites savantes et politiques qui prétendent se rassembler afin de « proposer des solutions raisonnables aux problèmes d'actualité<sup>6</sup> » – prennent leur revanche sur les intellectuels critiques. Car, comme l'explique François Cusset, **l'université**, qui abritait quelques foyers de subversion, voit décliner à partir des années 1980 « son autonomie institutionnelle et intellectuelle, au profit du nouveau pouvoir des experts, politiques et économiques. Une évolution cruciale pour comprendre la nouvelle soumission du travail intellectuel – et la disparition, sinon de la critique, du moins d'une activité de pensée protégée par la communauté scientifique de la fonction que veulent lui assigner les pouvoirs. Cette communauté-là, en effet, se rapproche de l'entreprise<sup>7</sup> ».

### Le modèle de l'entreprise

En juin 2000, dans *Les Nouvelles du CERI*, Jean-François Bayart, directeur du Centre de recherches internationales (CERI) de 1994 à 2000, expliquait : « La recherche publique, en France, oscille entre deux modèles de gestion : le modèle administratif, de type hiérarchique et bureaucratique, et le modèle de la cogestion, de type plus ou moins paritaire. [...] Depuis le milieu des années quatre-vingt, [...] le CERI a commencé à se référer, d'abord confusément, puis de plus en plus explicitement, à un troisième modèle de gestion : celui de l'entreprise. [...] Les chercheurs ont commencé à se définir comme des entrepreneurs scientifiques. L'équipe administrative a gagné en professionnalisme et en efficacité. La complémentarité entre la recherche dite appliquée et la recherche dite fondamentale a été mieux comprise. La quête de financements complémentaires par rapport à ceux que nous octroient le CNRS et surtout Sciences Po est devenue une évidence. Les relations avec les médias, les administrations et les entreprises elles-mêmes se sont développées. »

Dans les années 1990 et plus encore dans les années 2000, **la haute administration** se rapproche elle aussi de l'entreprise. En banalisant le recours aux cabinets de conseil, la révision générale des politiques publiques (RGPP) met fin à l'« oligopole de l'expertise légitime<sup>8</sup> » organisée par les énarques et les polytechniciens. Pour conduire le processus permanent de réforme de l'administration, les élites du public et du privé œuvrent désormais de concert pour injecter en son sein des catégories et des dispositifs propres au marché. Cette hybridation s'accompagne d'un affaiblissement des institutions à même de produire une solide expertise d'État, voire leur disparition dans le cas de la direction de la prévision du ministère de l'économie.

**Dans l'univers politique**, on assiste, au cours de la même séquence historique, à l'affaiblissement des partis comme structures de réflexion. Le travail intellectuel, dans des organisations partisans de plus en plus tenues par l'urgence de la compétition, hantées par les nouveaux impératifs du marketing politique, obnubilées par le souci de « coller à l'actualité », perd de son importance. La disparition d'une confrontation idéologique par les oppositions de tendances ou débats de congrès débouche sur un assèchement de la réflexion des organisations politiques, comme l'atteste la comparaison des débats des congrès du parti socialiste du début du 20<sup>e</sup> siècle à ceux des années 2000. Les groupes de réflexion partisans, quand ils existent, sont là pour apporter aux candidats un peu de lustre, un supplément d'âme, plutôt qu'un diagnostic solide et étayé. En outre, la création de *think tanks*, réels ou fantomatiques, apparaît à certains comme un moyen de se tailler une place dans l'espace politique sans avoir à subir les servitudes du militantisme. Olivier Ferrand et Terra nova, Agathe Cagé et Cartes sur table ou Maël de Calan et la Boîte à idées : tous ont pris appui sur un *think tank* pour faire valoir leurs diplômes, leur « compétence », leur « excellence » et revendiquer des places.

“

La création de *think tanks*, réels ou fantomatiques, apparaît à certains comme un moyen de se tailler une place dans l'espace politique sans avoir à subir les servitudes du militantisme.

”

**Pour les ambitieux de toutes sortes**, l'outil *think tank* s'avère un efficace moyen d'autopromotion. Agathe Cagé (Cartes sur table), Laurent Bigorgne (Institut Montaigne), Gilles Finchelstein (Fondation Jean Jaurès) et Thierry Pech (Terra nova) comptaient ainsi parmi les 65 « intellectuels » invités à débattre le 22 mars 2019 avec Emmanuel Macron alors que tous grenouillent dans un marais à la lisière de la politique, de la haute fonction publique et de la communication, et n'ont à faire valoir, dans l'ordre intellectuel, que des accomplissements modestes :

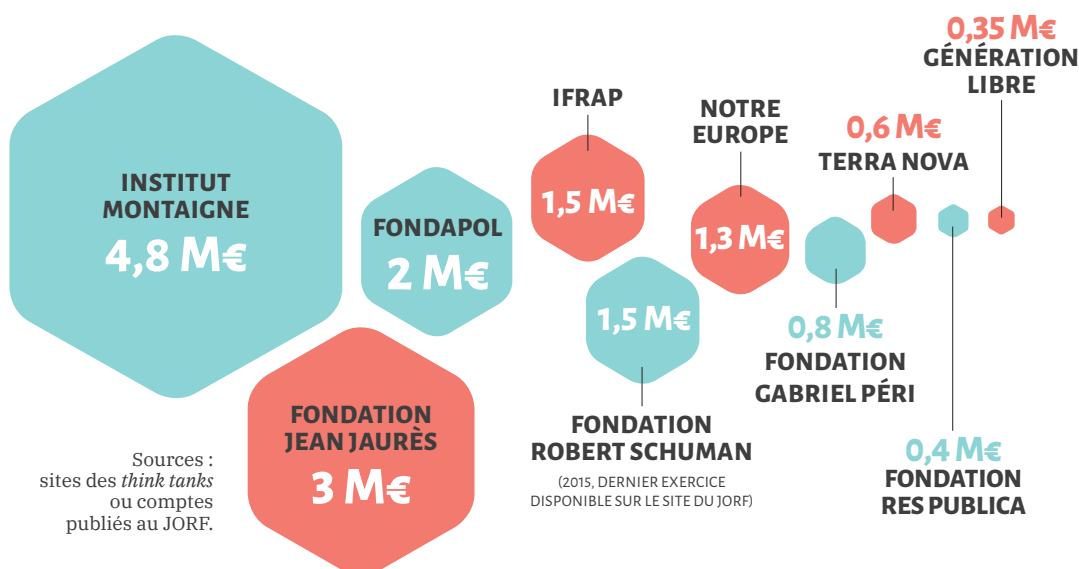
- Bigorgne a commencé une thèse d'histoire puis fait carrière dans le sillage de Richard Descoings comme dirigeant de Sciences Po ;
- Cagé, énarque, a choisi de « pantoufler » dans le conseil aux entreprises ;
- Finchelstein, ancienne petite main du courant strauss-kahnien, travaille comme publicitaire chez Havas (groupe Bolloré) ;
- Pech, cadre CFDT reconverti dans le journalisme et l'édition, n'est qu'un entrepreneur intellectuel habile.

Mais les *think tanks* ne servent pas qu'à **l'autopromotion des gandins**. Les Gracques, club de hauts fonctionnaires sociaux-libéraux, ont appuyé la candidature d'Emmanuel Macron et s'en sont vus récompensés. Éric Lombard en est un des membres importants et, comme le relèvent les Pinçon-Charlot, « cet ancien P-DG de Generali a été nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations<sup>9</sup> » en décembre 2017. Les sociologues de l'oligarchie mentionnent aussi la place offerte au banquier Gilles Jacquin de Margerie : après avoir organisé en juillet 2016 un dîner à Paris destiné à une levée de fonds au bénéfice du candidat Macron, il a été nommé, en janvier 2018, commissaire général de France Stratégie, *think tank* institutionnel chargé de déterminer les choix des politiques économiques de la France.

## B/... ET TOUJOURS PLUS D'EUROS POUR LA PENSÉE UNIQUE

Au-delà de ces stratégies individuelles, l'essor des *think tanks* sert surtout les intérêts des puissants qui les soutiennent. Nombre d'entreprises interviennent dans la vie politique en finançant ces outils au service de la pensée *mainstream*. Rien de surprenant à constater que les plus favorables à la pensée unique sont les mieux dotés.

### BUDGET 2017 DES PRINCIPAUX THINK TANK FRANÇAIS INTERVENANT SUR LES QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



Certaines structures associatives comme l'Ifrap ou l'Institut Montaigne sont financées exclusivement par des dons de particuliers et d'entreprises privées alors que les fondations reconnues d'utilité publique (Jean-Jaurès et Robert Schuman, Gabriel Péri ou la Fondapol) ont pour principales ressources les fonds publics. D'autres, comme Attac, vivent des cotisations des militants, d'abonnements ou de droits d'auteurs et quelques *think tanks* ont un statut d'organisme public.

Aucune structure hexagonale ne dispose toutefois de la puissance que la **tradition philanthropique** confère aux grandes fondations politiques américaines. « Même le plus "pauvre" de ces *think tanks* américains, le Mises Institute (...) est avec 3,3 millions d'euros de revenus moyens annuels, aussi riche que le plus riche des *think tanks* français (l'institut Montaigne), explique Julia Cagé. Les ordres de grandeur, si l'on considère les autres *think tanks* américains, ne sont tout simplement pas comparables. Les revenus de la Brookings Institution, de l'Heritage Foundation ou encore d'Americans for Prosperity (des frères Koch) se comptent ainsi en dizaines de millions d'euros<sup>10</sup>. ».

### Un modèle bruxellois ?

Les fondations politiques françaises souffrent aussi de la comparaison de leurs moyens avec ceux des fondations allemandes – qui reçoivent d'importants subsides de l'État (pas moins de 580 millions d'euros en 2017<sup>11</sup>) – ou de certains *think tanks* bruxellois. Créé en 2004, actuellement présidé par l'ancien gouverneur de la BCE Jean-Claude Trichet, Bruegel est l'un des principaux « centres de réflexion » basé à Bruxelles. Il disposait en 2017 d'un budget de près de 5 M€. L'institut serait, selon l'Université de Pennsylvanie, le deuxième *think tank* le plus influent au monde dans le domaine de la politique économique internationale et le cinquième dans celui des politiques publiques.

S'ils ont moins de ressources que leurs équivalents états-uniens, les *think tanks* français ont néanmoins bénéficié, **en 2003, d'une évolution de la législation française** : grâce aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, les entreprises qui subventionnent des « boîtes à idées » profitent d'une réduction de 60 % du montant de leur impôt sur leurs bénéfices dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires et non plus seulement d'une déduction du résultat des sommes versées dans la limite de 2,25 pour mille du chiffre d'affaires.

Un dispositif beaucoup plus intéressant, un plafond relevé (du double) : le manque à gagner fiscal est ainsi passé, dans son ensemble, de 90 M€ en 2004 à plus de 900 M€ en 2017 selon la Cour des comptes<sup>12</sup>. Les magistrats n'ont pas chiffré l'augmentation de la part consacrée aux « sociétés de pensée » mais en tout état de cause, elle a renforcé la capacité du *business* à peser dans le jeu démocratique.

### **Think tanks ou lobbys ?**

En mars 2019, Fondapol a proposé, dans le cadre du grand débat<sup>13</sup>, l'instauration de l'impôt volontaire qui laisserait le contribuable libre, en grande partie ou en totalité, de choisir l'affectation de son impôt<sup>14</sup>. La représentation nationale ne disposerait plus d'aucune marge de manœuvre dans le choix de cette affectation. Une proposition farfelue ? Il faut prendre au sérieux la capacité d'influence des relais patronaux : en novembre 2002, soit quelques mois avant la promulgation de la loi de 2003 sur le mécénat, l'Institut Montaigne (qui en a bien profité depuis) publiait « 25 propositions pour développer les fondations en France » dont la 20<sup>e</sup> et la 21<sup>e</sup> consistaient, précisément, à rendre le mécanisme fiscal en faveur du mécénat « plus attractif » en le transformant en une réduction d'impôt sur les sociétés de 50% et en portant le plafond à 5 pour mille du chiffre d'affaires<sup>15</sup>...

Si depuis 1995, les partis ou les candidats ne peuvent plus recevoir que des dons de particuliers, la règle ne s'applique pas aux *think tanks*, qui peuvent donc être « mécénés » par des entreprises. Compte tenu de l'importance des *think tanks* dans la vie et le débat publics, Julia Cagé n'hésite pas à parler, ici, d'un « **financement déguisé de la démocratie**<sup>16</sup> ».

C'est même d'une intervention subreptice dans le débat et le jeu politiques qu'il faudrait parler, tant sont étroits les liens entre les *think tanks* et certains partis. Pendant la campagne de 2012, il a fallu une intervention du CSA pour que BFM TV, BFM radio ou RMC cessent de diffuser des spots de l'Institut Montaigne vantant ses propositions très proches de celles du candidat Sarkozy. En avril 2016, on apprenait que le site Internet ouvert par En Marche ! avait d'abord été domicilié chez la compagne de Laurent Bigorne, directeur de l'Institut Montaigne. Thierry Pech a aussi soutenu le candidat Macron : un colloque de Terra Nova à Lyon en septembre 2016 aurait « tant pris des allures de meeting qu'il fallut l'annuler au dernier moment pour ne pas se ridiculiser<sup>17</sup>. »

### **« Il n'y a pas de démocratie sans transparence »**

Le 7 avril 2017, l'Institut Montaigne publie son « chiffrage » des principaux programmes présidentiels. Le *think tank* valide le montant des dépenses nouvelles calculées par l'entourage du candidat Macron (15 milliards d'euros par an), mais ajuste le montant de celles envisagées par la France insoumise (208 milliards au lieu de 173, soit +20%, tout en confondant dépenses budgétaires annuelles et investissement pluri-annuel) et inflige un « zéro pointé » à l'équipe de Benoît Hamon (104 milliards au lieu de 33 milliards, soit +115%).

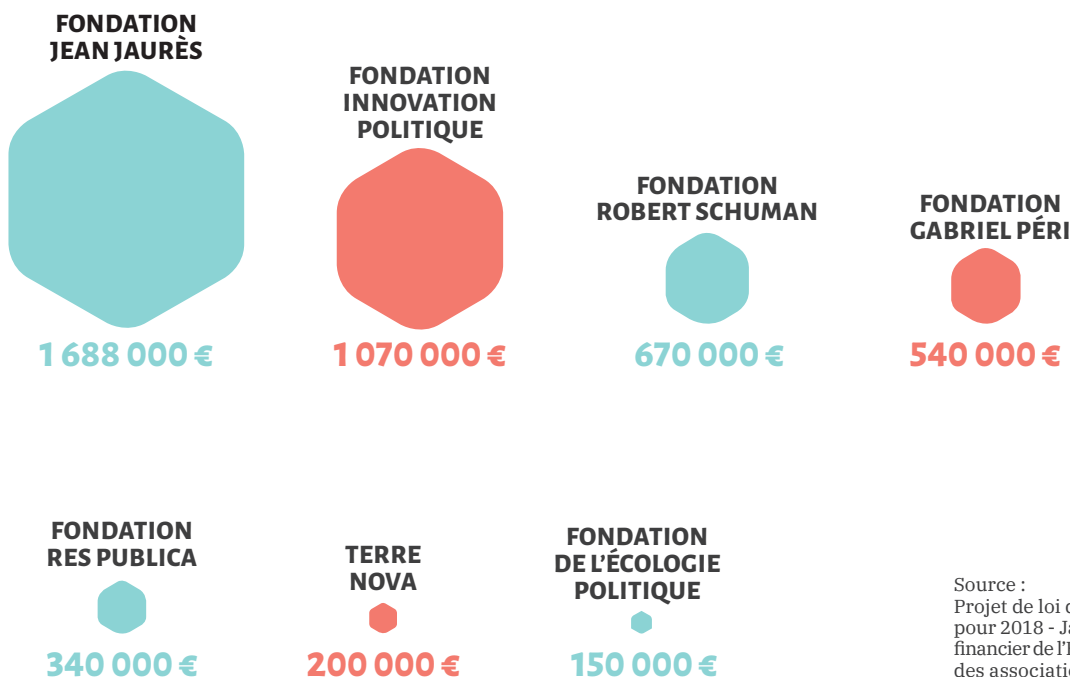
Dans un entretien au *Télégramme de Brest*, le 16 mars 2017, le directeur de l'Institut avait justifié cet exercice : « Le chiffrage, c'est la transparence, c'est obliger les politiques à tout dire de leurs intentions, et au final de leurs valeurs. [...] Il n'y a pas de démocratie sans transparence. » Mais, en toute transparence, Laurent Bigorne n'aurait-il pas dû préciser au quotidien breton que, comme le mettront en évidence les *Macron Leaks*<sup>18</sup>, il contribuait à la campagne du futur Président depuis (au moins) le mois d'avril 2016 ?

L'article 4 de la Constitution réserve la faculté de concourir « à l'expression du suffrage » aux seuls « partis et groupements politiques » : l'intrusion de l'Institut Montaigne dans le jeu politique permet donc à LVMH, Total, Vinci, SFR, Carrefour et aux autres entreprises qui le soutiennent de s'abstraire de principes fondamentaux.

La différence de « clientèle » (*i.e.* de financeurs) n'explique cependant qu'en partie les écarts de ressources entre les diverses « boîtes à idées ». Les organismes ayant le statut de fondation politique bénéficient de **l'effort financier de l'État en faveur des associations**<sup>19</sup>. Or le montant de ce soutien varie de un à dix : 1 688 000 euros pour la Fondation Jean-Jaurès, historiquement liée au PS, mais en excellents termes avec LREM ; seulement 150 000 euros pour la Fondation pour l'écologie politique adossée à EELV.

À la différence de ce qui prévaut en Allemagne, les critères justifiant le montant versé à telle ou telle fondation ne sont pas connus<sup>20</sup>. Le versement de ces dotations est laissé à la discrétion du chef de cabinet du Premier ministre et est donc très politique : en témoigne la diminution de la dotation versée à la Fondation Gabriel Péri (créée à l'initiative du PCF), qui est passée de près de 700 000 euros en 2016 à 540 000 euros en 2018.

**EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES FONDATIONS POLITIQUES (2018)**



Source :  
Projet de loi de finances pour 2018 - Jaune « Effort financier de l'État en faveur des associations »

Ni l'Institut Montaigne ni l'Ifrap ne bénéficient de ce soutien direct de l'État, dès lors qu'ils ne sont pas des fondations politiques ; cependant, contrairement à ce que veut faire croire le second, la puissance publique les soutient bel et bien, à travers **la défiscalisation des dons** que leur versent particuliers et entreprises. Et l'État n'appuie pas les *think tanks* proches des milieux d'affaires qu'en leur donnant des euros publics. Il leur prête aussi régulièrement nombre de ses « cerveaux », hauts fonctionnaires ou chercheurs, experts en tout genre. Ainsi, lorsqu'en juin 2015, l'Institut de l'entreprise<sup>21</sup> publie une analyse des « politiques d'assainissement budgétaire et de redressement économique de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Royaume-Uni », coordonnée par Michel Pébereau, son groupe d'experts compte deux conseillers à la Cour des comptes et six jeunes inspecteurs des finances. Les hauts fonctionnaires impliqués dans ce genre de « ménage » sont rémunérés et, depuis, trois de ces inspecteurs ont quitté leur institution de rattachement pour rejoindre les groupes Bolloré, Carrefour et Renault.

“

L'État n'appuie pas les *think tanks* proches des milieux d'affaires qu'en leur donnant des euros publics. Il leur prête aussi régulièrement nombre de ses « cerveaux », hauts fonctionnaires ou chercheurs, experts en tout genre. ”

---

#### « Gagner de l'argent »

Dans l'« avant-propos » de son rapport pour l'Institut Montaigne sur « l'impossible État actionnaire », paru en janvier 2017, David Azéma, ancien directeur général de l'Agence des participations de l'État (APE), fait une émouvante autocritique : « Avec le recul, (...) j'ai réfléchi sur cette expérience et en suis arrivé à la conclusion que j'avais alors fait fausse route, que les termes État et actionnaire sont ontologiquement [sic] incompatibles et qu'il convient d'en tirer les conséquences. » (p. 5)

Par modestie peut-être, l'énarque oublie de rappeler qu'il a quitté l'APE en 2014 pour devenir vice-président de la Bank of America pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique et, surtout, comme il l'avait alors expliqué au *Monde*, pour « gagner de l'argent<sup>22</sup> ». Entre État et actionnaires, il semble avoir choisi son camp. Pourtant, et par prudence sans doute, Azéma, qui est désormais associé du fonds Perella Weinberg Partners, n'a pas démissionné de la fonction publique<sup>23</sup>.

---

## II - ENTRE-SOI IDÉOLOGIQUE ET HÉGÉMONIE MÉDIATIQUE

### A - CINQUANTE NUANCES DU MÊME GRIS

Il est convenu d'affirmer que les *think tanks* contribueraient à la vitalité du « débat démocratique ». La ritournelle postule l'existence d'une pluralité – relative – d'opinions, mais cette diversité ne garantit pas que les points de vue aient la même force dans l'espace public. Car les idées sont portées par des groupes dotés de ressources inégales et, par conséquent, d'une capacité d'influence très variable. Sur le fond, par-delà les effets de manche des « experts » et la prétention à la neutralité, la totalité des cercles de réflexion ayant accès aux médias dominants sont **sur la même ligne** ou, à tout le moins, répartis sur un spectre idéologique étroit, de l'ultralibéral Ifrap au social-libéral Terra Nova.

Inspecteurs des finances, économistes, sondeurs, journalistes : de manière générale, ces cercles recrutent en terrain bien connu et **cultivent l'entre-soi, donc le conformisme idéologique**. La Fondapol est présidée par le directeur général du groupe Arnault (Nicolas Bazire), l'Institut Montaigne par l'ancien P-DG d'Axa (Henri de Castries) et les Gracques par le patron du lobby de l'assurance (Bernard Spitz). Sur les 23 administrateurs de Terra nova, quatre seulement n'ont pas « fait » Sciences Po, l'ENA, HEC ou Polytechnique.

Ceci connu, on comprend mieux la thèse défendue par ce *think tank* « progressiste » en 2011, celle d'une rupture entre la gauche et les classes populaires. « Plus un individu est diplômé, plus il adhère aux valeurs culturelles de la gauche : liberté des mœurs, tolérance, ouverture aux différences culturelles, acceptation de l'immigration<sup>24</sup> », affirmait alors Terra Nova. Toutefois, comme le relèvent Bruno Amable et Stefano Palombarini, « il y a un présupposé fondamental de l'enquête de Terra nova qui n'est pas du tout discuté dans le rapport : comment et par qui a été fixée la liste des *valeurs culturelles de gauche* ? On peut supposer que les résultats obtenus (...) auraient été différents si des valeurs comme l'égalité ou la solidarité (absentes de la liste retenue) avaient été prises en compte pour caractériser la culture de gauche<sup>25</sup>. » Mais les administrateurs du *think tank* – chefs d'entreprises ou cadres supérieurs – adhèrent-ils à ces valeurs ?

Ancien banquier, Lionel Zinsou préside le conseil d'administration de Terra nova. Il a aussi été membre du comité directeur de l'Institut Montaigne. Les principaux *think tanks* entretiennent ainsi **des relations tout à fait cordiales** : Montaigne et Terra nova ont publié ensemble en octobre 2018 un rapport intitulé « Sauver le droit d'asile » ; Fondapol et Terra nova étaient associés à la même pétition réclamant « Plus d'Europe à la télé » sur France Télévisions en mai 2014.

Même quand elle ne se traduit pas par une association formelle, la consanguinité entre les grands *think tanks* fonctionne à plein. En septembre 2015, Terra Nova coédite *Réformer le code du travail*, de Jacques Barthélémy (avocat et fondateur du cabinet Barthélémy) et Gilbert Cette (économiste). Le livre dénonce « la prolifération de textes légaux » et défend un « droit réglementaire ne s'imposant que de façon supplétive. » Quelques mois plus tard, en mai 2016, l'Institut Montaigne coédite *Un Autre droit du travail est possible* de Franck Morel (avocat au cabinet Barthélémy) et Bertrand Martinot (économiste). L'ouvrage déplore une « loi envahissante [qui] laisse peu de place aux autres acteurs » et entend « faire primer l'accord d'entreprise ». La Fondapol ne publie pas de livre mais lance, en février 2016, une pétition intitulée « OUI à la Loi travail, non au chômage ! ». Dans un article intitulé « Projet de loi El Khomri : une révolution en marche ? », l'Ifrap explique, magnanime : « Nous n'avons pas trop d'occasions de nous réjouir des initiatives du gouvernement pour ne pas reconnaître le courage avec lequel il s'attaque à une véritable réforme du droit du travail<sup>26</sup>. »



Les grands médias s'empressent de faire connaître à l'opinion ces diverses nuances du même gris. Les auteurs de Terra nova passeront sur France Inter, France Culture, France Info, Arte, LCI et BFM TV, qui invitera également ceux de l'Institut Montaigne. La **promotion médiatique** du livre de Martinot et Morel sera aussi assurée par *La Croix*, *Le Monde*, *Le Parisien*, *La Tribune* et *Les Échos*. En comparaison, à la même période, le groupe de recherche pour un autre code du travail (GR-PACT), initiative d'une vingtaine d'universitaires ayant entrepris l'écriture complète d'un autre code du travail pour démontrer qu'il est possible de faire plus court, plus protecteur et mieux adapté aux difficultés de notre temps, bénéficie d'une exposition minimaliste (*L'Humanité*, France 24...).

De manière générale, **l'appropriation des médias par des oligarques** – qui souvent financent les *think tanks* libéraux – joue en faveur de ces boîtes à idées. La publication par l'Institut Montaigne en janvier 2017 d'un rapport très hostile à l'État actionnaire<sup>27</sup> fait l'objet d'une chronique enthousiaste le 24 janvier sur BFM TV (propriété de Patrick Drahi), d'un entretien avec son auteur le 27 janvier sur Radio Classique (propriété de Bernard Arnault), d'articles élogieux le 23 janvier dans *Le Figaro* (propriété de Serge Dassault), le 25 janvier dans *Le Monde* (propriété de Xavier Niel) et le 26 janvier dans *Les Échos* (propriété de Bernard Arnault), ainsi que d'une chronique dithyrambique le 2 février dans *Le Point* (propriété de François Pinault). Hasard, sans doute : en août 2006, l'Institut Montaigne publiait un rapport intitulé « Comment sauver la presse quotidienne d'information », qui défendait la concentration du secteur des médias et la mise en cause des droits existants de ses salariés.

“

La publication du manifeste (minimaliste)  
d'une « boîte à idées » (minimaliste) de jeunes énarques  
va être traité comme un événement éditorial. ”

Ne disposant pas d'instances équivalentes à celles de l'univers académique (revues, colloques, séminaires ...), les *think tanks* ont besoin des médias pour faire connaître leurs productions - voire pour se faire connaître en l'absence de production... Mais, en tant que fournisseurs de contenus, ils garantissent en retour aux journalistes **de la nouveauté et, surtout, tous les signes extérieurs de la prise de hauteur intellectuelle**. Pour remplir les grilles d'antenne des chaînes d'information continue, les experts normaliens qui viennent, gratuitement, faire la promotion de leur « boîte à idées » en citant Virgile ou Helmut Kohl sont très utiles.

Cet échange de ressources fonctionne en continu. La publication du manifeste (minimaliste) d'une « boîte à idées » (minimaliste) de jeunes énarques va être traité comme un événement éditorial<sup>28</sup>, alors que les *think tanks* plus « installés » alimentent incessamment presse, radios et chaînes en tribunes, chroniques ou entretiens. Leurs porte-paroles participent à des débats hebdomadaires sur Europe 1 (Agnès Verdier-Molinié de l'Ifrap) ou France Culture (Thierry Pech de Terra Nova). *Les Échos* ont confié le chiffrage des programmes de la présidentielle 2017 à l'Institut Montaigne, quand *Le Monde* organise des « événements » avec le Cercle des économistes ou fait commenter des sondages par Gilles Finchelstein de la Fondation Jean Jaurès.

De tels liens procèdent aussi, bien entendu, de **rapports d'identité ou de parenté sociologique**. Le 24 mars 2019, Erwan Le Noan intitulait sa chronique pour le quotidien libéral *L'Opinion* « Vive les *think tanks* ! », et y faisait l'éloge des travaux récents du libéral Institut Montaigne ou de la très libérale Fondapol alors qu'il est membre du conseil scientifique de cette fondation. À l'inverse, les aspirations populaires sont caricaturées : dans un article publié sur le site de la Fondation Jean Jaurès le 14 janvier 2019<sup>29</sup>, Roman Bornstein, journaliste à France Culture, raconte son « immersion numérique avec les gilets jaunes » en décrivant les « mécanismes de radicalisation » ou le « rapport défiant, voire haineux qu'entretiennent [les membres des groupes Facebook de gilets jaunes] avec les médias traditionnels. »

À en croire Laurent Bigorgne, il y aurait même « dans ce pays une forme, pour la première fois, de menace sur la démocratie. Ce sont des entités comme Terra nova, j'espère comme Montaigne, comme les autres *think tanks*, qui non pas constituent la solution, ni le remède, mais qui sont à mon avis indispensables pour que continue de vivre la confrontation d'idées et donc la démocratie dans notre République<sup>30</sup>. » Ces organes au service de la pensée et du débat d'idées ? La réalité est plus cruelle - voire plus médiocre dans le cas de Terra nova. Au cours de son enquête sur ce *think tank* en 2009, Alexander Zevin constatait ainsi que les centaines de notes « produites par le cercle de réflexion [étaient] bien plus remarquables par leur profusion étourdissante que par leur contenu ou leur cohérence idéologique<sup>31</sup>. » La consultation du site internet de Cartes sur table, petit *think tank* hamoniste, laisse un peu la même impression : seulement une dizaine de **notes** bâclées pour soutenir l'entreprise « moteur de la transition écologique » ; mais trois ou quatre fois plus de références à des interventions médiatiques d'Agathe Cagé, sa principale porte-parole.

### Réarmer la pensée conservatrice

« Importer le modèle de *think tank* américain »<sup>32</sup> : tel était le projet du fondateur de Terra nova. Olivier Ferrand se référait, plus précisément, aux succès obtenus par le Center for American Progress (CAP) fondé en 2003. Après avoir alimenté la campagne démocrate en propositions puis coordonné la transition avec l'administration Bush (fils), ce *think tank* progressiste avait publié en janvier 2009 *Change for America*, ouvrage dont Barack Obama devait s'inspirer, comme Ronald Reagan avait scrupuleusement appliqué le « mandat pour le leadership » conçu par la Heritage Foundation en 1981, ou comme George Bush (père) avait décliné l'« ordre du jour conservateur » élaboré par la même fondation en 1988.

De nombreux travaux attestent du rôle essentiel joué par les *think tanks* outre-Atlantique, mais surtout pour réarmer la pensée conservatrice<sup>33</sup>. Dans tous les domaines, de la fiscalité à la répression pénale en passant par la politique étrangère interventionniste, les officines conservatrices – la Heritage Foundation ou le Cato Institute, puissant vecteur des idées libertariennes – ont mené une guerre idéologique de haute intensité afin de réorienter les politiques publiques dans un sens favorable aux milieux d'affaires. Plus récemment, le Project for the New American Century (PNAC), *think tank* néoconservateur proche de l'administration Bush (fils), a joué un rôle majeur dans le déclenchement de la guerre en Irak en 2003.

## B - UNE « POLITIQUE DE LA DÉPOLITISATION »

À l'encontre de ce qu'ils prétendent être ou faire, le rôle politique des *think tanks* ne consiste pas tant à produire des idées neuves qu'à faire circuler un ensemble de croyances et à imposer des thèmes et des problématiques dans l'agenda médiatique et politique. Dans un célèbre article, Pierre Bourdieu et Luc Boltanski expliquaient qu'il est vain de chercher à distinguer, « dans la production du discours dominant, entre ce qui est production et ce qui est circulation : les propriétés les plus spécifiques du produit [...] sont produites dans et par la circulation même et, plus précisément, dans et par la structure cachée du champ de production qui en fait le lieu d'une **circulation circulaire** propre à produire un effet d'auto-confirmation et d'auto-renforcement<sup>34</sup> ».

Prenons un exemple de circulation circulaire : la présentation du projet de loi de transformation de la fonction publique le 27 mars 2019 :

- n'a ainsi pas seulement été précédée par la publication en février d'une expertise critique de l'inspection générale des finances sur le travail des fonctionnaires de l'État<sup>35</sup>,
- mais également, le 15 mars, par un rapport de l'Institut Montaigne soutenant la banalisation du recours au contrat plutôt qu'au statut, prévue par le gouvernement<sup>36</sup>,
- dont l'auteur, Jean-Ludovic Silicani, conseiller d'État, avait déjà rédigé en avril 2008 un « Livre blanc » sur l'avenir de l'administration,
- qu'il a pu décrire comme un « enfer réglementaire » dans un autre rapport, pour le très libéral *think tank* Génération libre<sup>37</sup>.

C'est bien connu, « la réforme de l'État n'est ni de droite ni de gauche, comme l'expliquait en 2007 Franco Bassanini, président du cercle de réflexion italien Astrid. Elle est nationale parce que nécessaire pour engendrer concurrence et croissance<sup>38</sup>. » Les « boîtes à idées » participent également à une « politique de la dépolitisation<sup>39</sup> » en imposant **une reformulation technique des enjeux**, souvent en termes de « politiques publiques ». Les *think tanks* revendiquent une capacité à « objectiver » les questions sociales en évacuant la dimension conflictuelle, ou en occultant les partis-pris idéologiques présidant à leurs problématisations. Pendant plus de vingt ans, les discours experts sur le « trou de la Sécu » et son abyssal déficit en milliards d'euros ont ainsi justifié l'inexorable politique de déremboursement et de réduction des prestations conduite par les gouvernements de droite comme de gauche<sup>40</sup>.

“

Comme chacun peut s'en apercevoir en allumant sa radio le matin, le débat démocratique est saturé par les expertises d'autorité. ”

”

Comme chacun peut s'en apercevoir en allumant sa radio le matin, le débat démocratique est saturé par les expertises d'autorité, en particulier par celles se rapportant aux chiffres qui révèlent « l'idéal d'**une gouvernance par les nombres** tendant à supplanter celui du gouvernement par les lois<sup>41</sup>. » L'écho médiatique donné, entre autres, aux publications d'une officine patronale comme l'Institut de l'entreprise ou d'un *think tank* gouvernemental comme le Conseil d'analyse économique, contribue ainsi à perpétuer l'ordre de la dette<sup>42</sup>, la contrainte suprême qui justifie toutes les politiques d'austérité budgétaire, en dramatisant son niveau ou celui des dépenses publiques rapportées au produit intérieur brut et, surtout, en occultant en quoi la situation actuelle résulte d'une « politique des caisses vides<sup>43</sup> » délibérément menée depuis les années 1970.

Dans le même article, Pierre Bourdieu et Luc Boltanski soulignaient à quel point la « parade permanente de l'objectivité et de la neutralité » procède aussi de **confrontations organisées**. Elles peuvent avoir lieu à l'initiative des *think tanks* dès lors que ces institutions fonctionnent comme **des lieux d'échanges** – de pensées mais aussi de services, d'amabilités, etc., à la manière d'un club social – entre les membres de différents univers sociaux qu'elles rassemblent dans des endroits dignes de leurs rangs. Les rencontres annuelles du Cercle des économistes se tiennent ainsi chaque année à Aix-en-Provence, pendant le très chic festival d'art lyrique.

## Les petits déjeuners à l'Institut Montaigne.

Entre autres événements, l'Institut Montaigne organise, pour les seules entreprises adhérentes, des petits déjeuners (parfois des déjeuners) qui sont l'occasion de rencontres avec des personnalités. Les invités relèvent, à part égale, de deux catégories. Parmi les dirigeants d'entreprises, on trouve, outre certaines célébrités, tels Carlos Ghosn ou Jared Cohen, des banquiers (le directeur général du groupe Crédit agricole, le P-DG d'Unicredit Group, le *managing director* de Lazard...) et des représentants de grandes entreprises, de l'énergie notamment comme le directeur général d'Engie France.

La composition du second groupe, celui des dirigeants de l'État, donne à voir l'importance des liens qu'entretient ce *think tank* avec le pouvoir : le premier ministre Edouard Philippe et le secrétaire général du gouvernement Alexis Kohler, des responsables politiques (la présidente de la commission des lois de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet) et des fonctionnaires de haut niveau (le directeur général des affaires politiques et de la sécurité du Quai d'Orsay, Nicolas de Revière) ont été invités à déguster des brioches en dissertant sur l'action du gouvernement avec les amis de M. de Castries (président de l'Institut Montaigne, ancien P-DG d'Axa). Parmi les invités, un seul syndicaliste : Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT. Les intellectuels français ou étrangers sont plus rares ; les plus médiatiques (tels Jean-Marc Daniel, Nicolas Baverez ou Gilles Finchelstein) amusent la galerie lors d'événements ouverts au public.

Mais les *think tanks* peuvent aussi être parties prenantes à des confrontations organisées dans un cadre plus institutionnel. Sur la période récente, l'Assemblée nationale et le Sénat ont ainsi fait le choix d'auditionner Gaspard Koenig (Génération libre), Agnès Verdier-Molinié (Ifrap), Laurent Bigorgne (Institut Montaigne), Jean-François Ouvrard et Amandine Brun-Schammé (Coe-Rexecode) ou Agathe Cagé (Cartes sur table). L'institutionnalisation des « boîtes à idées » revêt aussi la forme de cooptation au sein d'instances administratives de plus ou moins haut niveau. Le « startuper » Gilles Babinet a été nommé en 2018 vice-président du Conseil national du numérique alors qu'il est, de longue date, le référent de l'Institut Montaigne sur ce sujet. Laurent Bigorgne était, lui, membre de CAP 22, le comité installé par Emmanuel Macron et Edouard Philippe pour concevoir leur projet de réforme de l'État.

## Expertises publique et privée : l'hybridation

Le processus d'institutionnalisation de l'expertise privée fonctionne d'autant mieux que les organismes publics ayant vocation à accompagner la prise de décision politique s'affaiblissent ou s'hybrident pour devenir des lieux de réflexion dont les publications, sur le fond comme sur la forme, ne se distinguent plus guère de celles des *think tanks*. France Stratégie, qui a succédé au commissariat général au Plan, est ainsi le produit de la combinaison de ces deux tendances.

Mais on pourrait aussi évoquer l'alignement « éditorial » de la Cour des comptes. En décembre 2005, Michel Pébereau, alors PDG de la BNP et président de l'Institut de l'entreprise, remet un rapport intitulé « Rompre avec la facilité de la dette publique » qui impose « l'image du bébé qui naît avec 20 000 euros de dette publique " sur le paletot<sup>44</sup> ». Pour que la Cour existe dans ce « débat », très relayé par les médias, son Premier président, Philippe Séguin, décide en 2006 que le rapport public annuel s'ouvrirait dorénavant systématiquement par un chapitre sur la dette et les problèmes qu'elle pose (à la France, à son économie et aux bébés à naître...)<sup>45</sup>.

## III - NOS PROPOSITIONS

### A - CLARIFIER LES MODALITÉS DE FINANCEMENT DU JEU DÉMOCRATIQUE

Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, l'indécence de quelques grandes fortunes trop promptes à médiatiser leur générosité a mis au jour le problème démocratique que posent, de manière très générale, les dispositions en faveur du mécénat. Il est en particulier urgent **d'en finir avec le financement déguisé de la vie publique / politique** qu'elles permettent en autorisant les entreprises à soutenir des *think tanks* et **d'abaisser le plafond du montant des dons des particuliers** aux sociétés de pensée constituées sous la forme d'association ou de fondation.

S'il n'est pas moins urgent d'obtenir du gouvernement qu'il clarifie les critères d'attribution de ses subventions aux fondations politiques, éventuellement en s'inspirant de ce qui prévaut en Allemagne où les résultats électoraux servent de référence, il faut aussi (et surtout) concevoir, dans la durée, **un nouveau modèle de financement de la vie publique** : l'instauration de bons pour l'égalité démocratique (BED) proposée par Julia Cagé est une piste: la faculté pour chaque citoyen de choisir le parti ou le mouvement politique auquel il veut allouer le montant de financement public qui lui est attribué pourrait aussi profiter aux fondations politiques reconnues d'utilité publique.<sup>46</sup>

Les fondations politiques auraient ainsi la capacité de salarier une équipe, administrative et éditoriale, sans avoir à détourner des serviteurs de l'État ou des collectivités de l'exercice de leurs missions. En tout état de cause, il convient aujourd'hui **d'interdire le principe de la rémunération des « ménages » ou des « piges »** effectués par les hauts fonctionnaires pour des *think tanks*. La Commission nationale de contrôle des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) doit voir son champ de compétences étendu et ses moyens d'investigation accrus afin d'examiner le fonctionnement des « sociétés de pensée » impliquées dans le jeu démocratique.

Pour résister à la pensée mercenaire, il conviendrait également de **redonner une ambition à l'expertise d'État** et, surtout, des moyens à tous les grands organismes publics en charge de la connaissance, de sa diffusion ou de son utilisation dans l'élaboration des grands choix de société. Une révision générale de l'expertise publique permettrait d'identifier d'éventuels doublons (on pense aux très nombreux corps d'inspection) ou organismes moins utiles que d'autres et partant, de redéployer les moyens nécessaires.

### B - INVENTER UN SERVICE PUBLIC DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AFIN DE DÉMOCRATISER L'EXPERTISE

Renforcer l'expertise d'État est sans aucun doute nécessaire, mais cela ne sera pas suffisant compte tenu de la capacité d'influence des experts à gages et, surtout, du rapport de dépendance des institutions publiques au pouvoir politique. En janvier 2009, François Ruffin avance dans *Le Monde diplomatique* (« Partage des richesses, la question taboue ») que la part des salaires dans le produit intérieur brut français a baissé de 9,3 points en vingt ans soit plus de 100 milliards d'euros, en partie transférés vers le capital. L'article suscite beaucoup de réactions, des débats jusqu'à ce que « pour calmer les nerfs du pays, l'Élysée – et le MEDEF – [passent] à la contre-attaque. Eux n'ont pas fait des affiches, des saynètes, des chansons, raconte Ruffin dans *Fakir*. Non : ils ont commandé un rapport. À Jean-Philippe Cotis, le directeur de l'Insee. Rendu le mercredi 13 mai 2009, [le rapport sur une toute autre ligne] a déclenché, en une seule journée, plus d'articles, de reportages, de chroniques dans les médias que nos patients efforts n'en récolteront jamais. »

Peut-être porteraient-ils davantage si nous nous inspirions d'un rapport publié en 1979 pour permettre le contournement de « l'oligopole administratif constitué de l'Insee et de la direction de la Prévision ». Ses auteurs préconisaient déjà la création de centres de prévision macro-économique « indépendants » pour « contribuer à élargir la gamme des questions sur lesquelles porte le débat<sup>47</sup> ». Leurs recommandations seront suivies : l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), centre universitaire, est créé en 1981, de même qu'un centre de prévision proche du patronat (IPECODE devenu REXECODE quelques années plus tard) ; et en 1982 naît l'Institut de recherche économique et social (IRES), un centre réunissant dans son conseil les grandes centrales syndicales<sup>48</sup>.

Sur le même principe, mais dans une perspective autrement plus ambitieuse, il faudrait aujourd'hui envisager la conception d'une infrastructure qui serait à la disposition de toutes celles et de tous ceux qui ont besoin de faire expertiser ou contre-expertiser une question d'intérêt général. Le **nouveau service public de l'information économique et sociale** (SPIES) aurait la charge de réguler l'accès aux données publiques nécessaires à l'approfondissement de ces questions ou aux systèmes d'information publics qui permettent de traiter les données, de proposer des prestations de recherches documentaires ou la mise à disposition d'un service administratif, de moyens académiques, voire d'une expertise citoyenne (celle d'une association ou d'un syndicat, notamment).

Il conviendrait, évidemment, de préciser les conditions de publicité des conclusions de ce travail. En reprenant l'exemple de la controverse sur le partage de la richesse, une expertise complémentaire aurait pu alors être commandée par le journal *Fakir* à un laboratoire universitaire sur la base d'un cahier des charges conçu par des économistes proches du journal. La direction du Trésor du ministère de l'économie et l'Insee n'auraient pas alors eu seulement l'obligation de mettre l'ensemble de leurs données et de leurs modèles à la disposition des chercheurs ; l'un et l'autre auraient aussi dû publier, sur leurs sites respectifs, les conclusions du contre-rapport. Il pourrait en être de même d'une grande variété de sujets d'intérêt général qui vont par exemple du rôle des lobbys pharmaceutiques aux effets de la sortie du nucléaire en passant par une lutte efficace contre la fraude et l'évasion fiscales.

“

L'expertise sert l'intérêt général quand elle vise à éclairer la prise de décision publique mais aussi quand elle contribue à la vitalité du débat démocratique.

”

L'expertise sert l'intérêt général quand elle vise à éclairer la prise de décision publique mais aussi quand elle contribue à la vitalité du débat démocratique. Le nouveau service public de l'information économique et sociale devra donc disposer de ressources dont le montant et la nature ne le placent pas dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'État. **Un financement social** paraît le mieux adapté pour assurer sa pérennité : il abonderait les recettes d'un fonds en charge de la satisfaction de ce besoin démocratique et géré par des représentants des partis politiques, des syndicats et du monde associatif. Pour favoriser l'accessibilité de ce service public, sa gestion administrative devrait revêtir une forme locale et déconcentrée pour traiter de sujets tels que la politique d'aide aux entreprises d'un exécutif régional, la gestion des transports dans une agglomération, la réintroduction d'une espèce dans une vallée pyrénéenne...

## EN GUISE DE CONCLUSION : FÉDÉRER PAR LES IDÉES, POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

---

Ce service public, nous voudrions commencer à l'inventer et à le rendre dès maintenant, en proposant des analyses ou des éclairages. Mais, au fait, **qui sommes-nous** ? Les initiateurs d'Intérêt général se sont rencontrés lors de la campagne présidentielle de 2016-2017, au sein d'Article 15, un collectif d'une centaine de hauts fonctionnaires proches de la France insoumise, nommé en référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon laquelle « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Article 15 s'ouvre aujourd'hui aux syndicats, aux associations ainsi qu'aux mondes de l'entreprise et de la recherche au sein d'un nouveau laboratoire d'idées : **Intérêt général**.

Ce laboratoire, nous l'avons d'abord conçu comme un lieu de liberté. Un espace où partager des convictions et des questions devenues presque impossibles à formuler dans un cadre professionnel, en réunion comme à la machine à café, voire dans un colloque universitaire... Refuser l'isolement et l'auto-censure, rencontrer des gens avec qui nous avons en commun l'engagement politique et l'engagement professionnel au service de l'intérêt général. De ces rencontres doivent surgir des idées neuves, de la cohésion et aussi, peut-être, **une autre conception de l'engagement dans un *think tank*** : ne pas retenir *leurs* critères de compétence dans le recrutement des contributeurs (pas seulement des diplômés, si possible des scientifiques, peut-être des artistes ?), ne pas se contenter de faire la courte-échelle aux plus pressés d'entre nous...

“

Refuser l'isolement et l'auto-censure, rencontrer des gens avec qui nous avons en commun l'engagement politique et l'engagement professionnel au service de l'intérêt général. ”

Nous nous y prendrons autrement, mais sans nous cacher derrière notre petit doigt : **nous travaillerons à la victoire populaire du camp écologiste, humaniste, social et internationaliste**, avec l'ambition d'une hégémonie politique et culturelle recouvrée. À cette fin, nous nous engagerons aussi à redonner du sens aux mots face à l'imposture du langage néolibéral : faire de la lutte contre la catastrophe climatique le « pragmatisme » dominant, imposer un « réalisme » en politique avant tout ancré dans la réalité du quotidien et de l'état du monde, redonner ses lettres de noblesse à l'ambition de « paix » par la coopération et la désescalade, remettre le « progrès » au service de l'humain, encourager l'« innovation » populaire pour inventer une société et une économie respectueuses de l'humain et de la nature...

Sur le principe de cet engagement, en tout état de cause, nous partageons l'analyse de nos camarades du site *Le Vent Se Lève* déplorant « la technicisation du discours politique et la place écrasante accordée à la figure de l'expert ». Dans un monde où l'écrasante majorité des *think tanks*, prestataires de propagande, alimente les médias en chiffres et en certitudes, nous proposerons une alternative radicale et crédible, à la hauteur des urgences de notre temps, synonyme de progrès et de liberté.

Notre implication dans ce combat revêtira ainsi la forme, classique, de notes ou de rapports, proposant des orientations et scénarios d'action publique engagés, efficaces et innovants. Pour préparer l'accession au pouvoir des forces émancipatrices, nous n'excluons aucun pan de la réflexion : les retraites, l'Europe, le commerce, la pollution, l'État et la Sécurité sociale, les médicaments et la santé, l'organisation du territoire, la démocratie, l'École... Nous ferons des propositions qui redéfiniront ce qui a de la valeur dans notre société, ce sur quoi notre camp peut s'accorder. Nos publications pourront aussi consister en des « démontages » plus courts et au ton plus enlevé. Se saisir d'un rapport de l'inspection des finances ou d'une note de l'institut Montaigne, en dévoiler les approximations, les biais politiques ou les conflits d'intérêts pour, quoi qu'il en soit, ne plus subir leur autorité.

S'inscrivant dans une démarche d'ouverture, Intérêt général destinera ses publications à tous les mouvements politiques et citoyens partageant une même ambition. En réponse au « *There is no alternative* » thatchéro-macroniste, nous affirmons haut et fort que oui, « une alternative est possible ». Et nous souhaitons la bâtir ensemble.

« La démocratie (...) n'est confiée qu'à la constance de ses propres actes, rappelle Jacques Rancière. La chose a de quoi susciter de la peur, donc de la haine, chez ceux qui sont habitués à exercer le magistère de la pensée. Mais chez ceux qui savent partager avec n'importe qui le pouvoir égal de l'intelligence, elle peut susciter à l'inverse du courage, donc de la joie<sup>49</sup> ».

## Notes

1. Pour reprendre la formule de David Dufresne dans son très beau documentaire *Le Pigalle. Une histoire populaire de Paris*, coprod. Arte France, Temps noir, Résistance Films, INA, 2017.
2. James G. McGann, *2018 Global Go To Think Tank Index Report*, 2019, p. 12.
3. Bernard Spitz, le président des Gracques dirige celui des assurances.
4. « Comment les think tanks surfent sur la présidentielle », *Les Echos*, 8 février 2017.
5. Laurent Bonelli, *Les architectes du social-libéralisme*, *Le Monde diplomatique*, septembre 1998.
6. Gérard Noiriel, *Dire la vérité au pouvoir. Les intellectuels en questions*, Marseille, Agone, 2010, p. 139.
7. François Cusset, *La Décennie. Le grand cauchemar des années 1980*, Paris, La Découverte, 2006, p. 244.
8. Jean-Michel Eyméri-Douzans, « Why French civil servants remain so powerful in comparison with their European colleagues ? », American Political Science Association Conference, Boston/Massachusetts, 2008.
9. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Le Président des ultra-riches. Chronique du mépris de classe dans la politique d'Emmanuel Macron*, Paris, Zones, 2019, p. 54.
10. *Le Prix de la démocratie*, Paris, Fayard, 2018, p. 149-150. Exemptées de la taxe sur les sociétés, ces fondations emploient des personnels au statut fiscal privilégié et les entreprises et les personnes qui leur versent des contributions se voient accorder des déductions fiscales.
11. Une majorité des ressources de ces *Stiftungen* est consacrée à la coopération internationale, du fait du rôle de représentation diplomatique qui leur est imposé par la loi. Ainsi, seules 20 % de leurs ressources sont destinées à des travaux de recherche.
12. *Le soutien public au mécénat d'entreprises*, 28 novembre 2018.
13. Voir sur le site de la fondation, « Les propositions de la Fondation pour l'innovation politique au Grand Débat National », le 18 mars 2019, proposition n°4.
14. Fondapol étant une fondation reconnue d'utilité publique, elle bénéficie moins de ces subventions privées défiscalisées que de ressources publiques.
15. « 25 propositions pour développer les fondations en France », novembre 2002, p. 43 et suivantes.
16. Julia Cagé, *op. cit.*, p. 136 et suivantes.
17. C'est ce qu'affirme Juan Branco dans son livre *Crépuscule*, Vauvert, Au diable vauvert – Massot éditions, 2019, p. 307.
18. <https://wikileaks.org/macron-emails/>.
19. Terra nova est une association mais a créé une fondation notamment pour pouvoir bénéficier de ce financement.
20. Julia Cagé, *op. cit.*, p. 144. En Allemagne, le budget octroyé à chaque *parteinaher Stiftung* dépend des résultats électoraux.
21. Think tank patronal soutenu par près de 120 grandes entreprises ou banques, d'Accenture à Vinci.
22. Philippe Jacqué et Cédric Pietralunga, « David Azéma, de la banque d'affaires de l'État à Bank of America », 14 juillet 2014.
23. Ce magistrat de la Cour des comptes est aussi vice-président de l'Institut Montaigne.
24. Fondation Terra nova, « Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ? », mai 2011, p. 29.
25. *Op. Cit.*, p. 31.
26. Bertrand Nouel, « Projet de loi El Khomri : une révolution en marche ? », 18 février 2016.
27. « L'impossible État actionnaire », David Azéma.
28. Le 13 août 2012, *Libération* consacrait une partie de sa « une » aux « 100 mesures pour réveiller la gauche » de Cartes sur table, le think tank d'Agathe Cagé, et *Le Monde* un long article le 17 février 2014 à la Boîte à idées, think tank de jeunes juppéistes créé en 2012 (« La "Boîte à idées" se rêve en Terra Nova de droite »).
29. « En immersion numérique avec les gilets jaunes », Fondation Jean Jaurès, 14 janvier 2019. L'article sera aussi publié par la revue *Le Débat*, (mars-avril 2019, numéro 204, p. 38).



30. <http://tnova.fr/actualites/regards-croises-sur-terra-nova-le-film>.
31. « Terra Nova, la « boîte à idées » qui se prend pour un think tank », *Le Monde diplomatique*, février 2010.
32. Alexander Zevin, art. cit.
33. On renverra à ceux de Serge Halimi, *Le Grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Paris, Fayard, 2005.
34. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n°2-3, juin 1976, pp. 3-73.
35. « Régimes dérogatoires aux 35 heures dans la fonction publique de l'État », Alexandre Jevakhoff et Julien Chartier, rapport n° 2018-M-096-03, février 2019.
36. Jean-Ludovic Silicani, « Action publique : pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple », note, mars 2019.
37. « Pour une révolution normative » ([generationlibre.eu/pour-une-revolution-normative](http://generationlibre.eu/pour-une-revolution-normative)).
38. *Le Figaro*, 14 octobre 2007.
39. Pierre Bourdieu, « Contre la politique de la dépolitisation », *Contre feux 2*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 57-67.
40. Julien Duval, *Le mythe du « trou de la Sécu »*, Paris, Raisons d'agir, 2007.
41. Alain Supiot, *Grandeur et misère de l'État social*, Paris, Collège de France / Fayard, 2013, p. 50.
42. Benjamin Lemoine, *L'Ordre de la dette*, Paris, La Découverte, 2016.
43. Sébastien Guex, « La politique des caisses vides. État, finances publiques et mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003/1-2 (n° 146-147), p. 51 à 62.
44. Yann Le Lann et Benjamin Lemoine, « Les comptes des générations » Les valeurs du futur et la transformation de l'État social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, avril 2012, n° 194, p. 72.
45. Comité d'histoire de la Cour des comptes, *Philippe Séguin à la Cour des comptes*, Paris, La Documentation française, 2012, cité par Sébastien Rolland, « La Cour des comptes, cerbère de l'austérité », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.
46. Julia Cagé, *ibid.*, p. 376.
47. René Lenoir et Baudouin Prot, *L'information économique et sociale*, Paris, La Documentation française, 1979.
48. Thomas Angeletti, « La prévision économique et ses " erreurs " », *Raisons politiques*, 2012/4 (n° 48), p. 85 à 101.
49. *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique éditions, 2005, p. 106.